

# COMMUNE DE VALLANGOUJARD

## Conseil municipal du 25 mai 2020

### Élection du maire et des adjoints

- A l'unanimité, le Conseil élit
- Marc Giroud, maire
  - Alain Vaillant, premier adjoint, chargé des affaires générales et de l'intercommunalité
  - Jean-Jacques Barreaux, adjoint aux travaux
  - Emmanuelle Aguilay, adjointe à la participation et la solidarité
  - Magali Berge, adjointe chargée de l'école et de l'enfance.

Le Conseil fixe aux taux prévus par la loi les indemnités du maire et des adjoints.

Le maire donne lecture de la Charte de l'élu local prescrivant de strictes règles d'éthique dans l'intérêt général.

Le Conseil confie au maire les « délégations » prévues par la loi.

### Vote du budget

- Le Conseil vote à l'unanimité :
- le maintien des taux d'imposition,
  - le budget 2020 de la Commune ainsi que le budget annexe ouvert pour l'opération du Clos de l'école.

Les dépenses et les recettes sur 2020 se situent dans la continuité.

Les gros investissements (Gare, Clos) seront étalés sur 2020 et 2021.

### Désignations à diverses instances

Le Conseil désigne les représentants de la Commune à la Communauté de communes, au PNR du Vexin français, au Conseil d'école et à divers syndicats intercommunaux (déchets, assainissement, eau potable). Il fixe également la composition de la commission des marchés publics.

### Remerciements

Le maire adresse des remerciements aux nouveaux élus pour leur engagement et aux anciens pour le travail accompli et la permanence de leur mobilisation pour l'intérêt commun. Ces remerciements s'adressent tout particulièrement à Michelle DAUVERGNE qui a souhaité mettre fin à ses fonctions de maire-adjointe, tout en restant au conseil municipal pour y apporter son expérience. En douze années, elle a participé à toutes les actions de la municipalité et plus particulièrement celles concernant l'enfance : création de la nouvelle cantine-garderie, de la crèche communautaire, entretien des locaux et informatique scolaire, aire de jeux, spectacle de Noël.

En lien constant avec les enseignants, le personnel de l'école et les parents, elle a grandement contribué au climat de confiance, à la qualité, à la vitalité et à l'image de notre école, facteur majeur d'attractivité du village pour les jeunes familles (que les créations de logements locatifs à l'ancienne gare et au Clos de l'école contribueront à faire venir).

Avec son énergie bienveillante, elle a, dans notre village, donné le meilleur d'elle-même pour le bien-être et le développement des enfants.

### Perspectives

Le maire rappelle les engagements de l'équipe élue. Notamment la promotion de l'éco-citoyenneté, de la participation et de l'écoute de toute suggestion susceptible d'améliorer encore la vie dans notre beau village.

## Mairie

01 34 66 51 11

[secretariat@vallangoujard.fr](mailto:secretariat@vallangoujard.fr)  
<http://www.vallangoujard.fr>  
[www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)

### Masques lavables

État, Val d'Oise et Communauté nous ont procuré deux masques lavables par adulte ou ado... ainsi qu'un troisième aujourd'hui.

### Reprise de l'école le 12 mai

La rentrée se déroule dans de bonnes conditions à l'école, la cantine et la garderie. Les parents ont été étroitement associés.

### Chiens et chats

Leurs propriétaires sont tenus de ramasser les déjections des chiens sur les espaces publics : trottoirs, espaces verts...

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'espace public.

Chiens et chats doivent être identifiés.

### Lingettes et masques

Les lingettes ménagères et les masques doivent être jetées dans les ordures ménagères et non dans la cuvette des WC.

### Bruits

Pour les particuliers, les tontes et travaux bruyants sont autorisés

-Semaine: 8h30-12h / 14h30 -19h30

-Samedi : 9h-12h / 15h-19h

-Dimanche et fériés : 10h-12h

Pour les entreprises :

-Semaine : 7h-20h

-Samedi : 8h-19h

## *Le programme du Clos de l'école*



### **Création de six logements locatifs de 60 à 100 m<sup>2</sup>**

- La population du Vexin tend naturellement à vieillir. Les maisons y ont été agrandies et rendues plus confortables par des couples arrivés jeunes il y a quelques décennies, mais dont les enfants sont partis. Lorsque ces maisons viennent à être vendues, il est rare qu'elles puissent être acquises par des couples jeunes.
- Il n'y a plus de terrains constructibles et la loi interdit d'étendre un tant soit peu le village sur l'espace naturel.
- Afin de recréer un bon équilibre démographique, la Charte du PNR du Vexin français encourage la mixité de l'habitat par la création de logements locatifs petits et moyens pour y accueillir de jeunes familles.
- L'objectif est de réaliser ici des logements de qualité (notamment au plan énergétique), bien insérés et agréables.



### **Agrandissement et aménagement de l'espace scolaire**

- Aujourd'hui, l'école communale se porte très bien. Mais elle avait bien failli perdre une classe en 2013. Sa vitalité ne pourra qu'être confortée par un certain rajeunissement de la population.
- Notre école manque, par ailleurs, vraiment d'espace pour diversifier ses activités. Le programme en cours lui apportera une cour maternelle séparée de celle des plus grands, un jardin pédagogique et, sur environ 200 m<sup>2</sup>, une bibliothèque-médiathèque, deux salles d'activités et un atelier.

### **Création d'un espace ouvert à tous**

- Cette opération réhabilitera et protégera un beau bâtiment ancien en plein cœur du village. Et elle l'ouvrira à tous. En effet, la cour centrale aura plusieurs usages : dédiée à l'école pendant le temps scolaire, elle sera ouverte sur la rue hors du temps scolaire. Chacun pourra ainsi accéder à la bibliothèque et les salles d'activités pourront être affectées à des loisirs pour les enfants ou les adultes...